

Compte-rendu réunion DD en visioconférence

20 mars 2024

Trois points ont été essentiellement abordés :

- Les adhésions
- Les conséquences sur le déroulement de carrière de l'intégration dans le corps de psychologues EN
- La prochaine réunion à distance

Les adhésions

Le nombre d'adhérents a tendance à diminuer sensiblement d'année en année. Un certain nombre de personnes oublie de renouveler leur adhésion. Au niveau des délégations, il est fréquent de devoir leur rappeler individuellement.

Parfois la délégation se trouve en concurrence avec une autre association départementale et les collègues ne voient pas l'intérêt d'adhérer à une association nationale. Pourtant la visibilité de l'AFPEN au niveau national et international est essentielle pour notre profession et la défense de la psychologie à l'école surtout dans le contexte actuel où notre fonction n'est pas toujours reconnue au plus haut niveau.

Les webinaires (comme celui du 3 avril) et autres formations organisées par l'AFPEN sont à mettre en avant pour susciter l'intérêt des collègues psyEN et leur adhésion.

Les collègues EDO peuvent également être intéressés et adhérer à l'AFPEN.

Les journées organisées par les délégations sont importantes. Les délégations qui souhaiteraient être aidées pour en organiser peuvent en faire la demande à Fanny et Annie qui se feront un plaisir de les seconder. Les échanges entre DD sur Framaliste sont également précieux.

Conséquences de l'intégration dans le corps des psyEN

La création du corps des psyEN a été une avancée pour la reconnaissance de notre fonction et nos missions au sein de l'Education nationale. Cependant, dans certaines académies, elle a eu des effets imprévus et imprévisibles sur le déroulement de carrière.

Un retard dans l'accès à la hors-classe et à la classe exceptionnelle a été constaté par plusieurs collègues. Patricia Garouste, psyEN EDA et membre de l'AFPEN est venue témoigner des actions qu'elle a entreprises pour que ce préjudice soit levé. Si vous voulez de plus amples informations concernant les démarches à entreprendre, nous vous les transmettrons suite à votre demande.

La prochaine réunion à distance

Notre prochaine réunion est fixée le 15 mai de 17h30 à 18h30.

Nous vous invitons à nous transmettre par mail à l'avance les sujets que vous souhaiteriez aborder. Ces réunions sont l'occasion d'échanger entre DD sur toutes les préoccupations que vous pouvez avoir.

Un grand merci pour votre investissement et au plaisir de vous retrouver le 15 mai ou avant par mail ou téléphone.

Fanny et Annie

